

publicitenule

Publié le 04 février 2014 à 10h08 | Mis à jour le 04 février 2014 à 10h08

# Première victoire pour les profs du Cégep



Le campus Gabrielle-Roy du Cégep de l'Outaouais  
Archives, LeDroit



[Daniel Leblanc](#)

Le Droit

Après trois semaines à exercer des moyens de pression pour dénoncer l'intention du gouvernement Marois de rétrograder leur catégorie d'emploi, les 400 enseignants du Cégep de l'Outaouais voteront mercredi sur la suite des choses.

Même si le président du Conseil du Trésor, Stéphane Bédard, a accepté de réévaluer la situation à la suite de récentes discussions avec la CSN, le syndicat ne crie victoire qu'à demi et demeure sceptique. C'est donc dire que le boycott de certaines des activités professionnelles pourrait se poursuivre de plus belle.

Québec a fait marche arrière en garantissant aux 33 000 membres de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ), dont fait partie le Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais (SEECO), que les nouveaux travaux d'évaluation de leur catégorie d'emploi allaient être basés sur le 22e échelon salarial.

Lors du vote, les membres du syndicat devront se prononcer entre deux options: la suspension des moyens de pression en attendant un nouveau mot d'ordre ou la prolongation de ceux-ci, qui pourraient éventuellement se transformer, advenant une nouvelle impasse, en journées d'études, voire en journée de grève à l'échelle nationale.

## Bien des sceptiques

«Il y a du scepticisme, parce que le ministre Bédard a dit des énormités. Peut-être qu'il n'était pas au courant de tous les détails du dossier, mais nous ne sommes pas certains s'il faut le croire sur parole. Il a par exemple affirmé qu'on voulait rouvrir la convention collective, ce qui était faux. Il y a eu une valse-hésitation pendant tout l'automne, ce qui a créé de la frustration», soutient la présidente du SEECO, Carole Connolly.

Dans sa dernière proposition, ne tenant pas compte du travail effectué en sus de la tâche d'enseignement, le Conseil du Trésor leur offrait un traitement inférieur à celui des enseignants du primaire et du secondaire, alors qu'il y a toujours eu égalité historiquement, en plus de reculs sur la reconnaissance des maîtrises et des doctorats. Une menace de déclassement qui a eu pour effet de faire monter aux barricades les enseignants du collégial, qui craignaient d'être rémunérés à partir du 21e échelon, de là leur campagne de protestation baptisée «Opération dérangement 21».

En date de lundi, à travers la province, seuls les enseignants du Cégep de l'Outaouais exerçaient encore des moyens de pression, boycottant bon nombre d'activités connexes telles que la participation à des comités ou la révision de programmes d'études.

«On voulait faire la démonstration que le Cégep ne pouvait pas fonctionner sans les enseignants. On l'a d'ailleurs démontré symboliquement lors de la Journée portes ouvertes, qui a dû être annulée», lance Mme Connolly.

## Espoirs de dénouement

Deux rencontres de négociation sont prévues à Québec ce mardi et le 11 février.

Le directeur général du Cégep, Frédéric Poulin, n'a pas caché son enthousiasme de voir que l'impasse pourrait être dénouée, précisant être pris en l'arbre et l'écorce dans ce dossier.

«C'est clair qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction, même si on doit attendre avant de crier victoire. On a une quarantaine de comités sur lesquels des profs siègent qui sont paralysés. Tout ce qui est lié à la pédagogie est au ralenti. Ça ne rend pas impossible, mais difficile le fonctionnement de la boîte, disons», a-t-il indiqué en entrevue.

**[Toutes nos nouvelles sur ledroitsurmonordi.ca](http://www.ledroitsurmonordi.ca/)** (<http://www.ledroitsurmonordi.ca/>)